

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Shift4 Payments Inc » de la société « Global Blue Group Holding AG » à travers l'acquisition d'au moins 90% et jusqu'à 100% de son capital et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « Shift4 Payments Inc » ;
- **La cible :** « Global Blue Group Holding AG ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de la fourniture des services de remboursement de la TVA.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 avril 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Shift4 Payments Inc » de la société « Global Blue Group Holding AG » à travers l'acquisition d'au moins 90% et jusqu'à 100% de son capital et des droits de vote y afférents.

« Shift4 Payments Inc » est une société cotée à la bourse de New York (NYSE), constituée en vertu du droit américain, ayant son siège social à c/o Corporate, Service Company, 251 Little Falls Drive, 19808 Wilmington, USA, immatriculée au registre de de division des sociétés du Delaware sous le numéro 7688391. Elle est spécialisée dans la fourniture des solutions de paiement aux commerçants.

« Global Blue Group Holding AG » est une société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à Zürichstrasse 38, 8306 Brüttisellen, Suisse, immatriculée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CH-020.3.048.149-1. Elle est active au Maroc à travers sa filiale « Global Blue Maroc SA », société anonyme, de droit marocain, dont le siège social est situé à Résidence Alia, 3ème étage, 123, rue Daoud Eddahiri angle Boulevard El Massira El Khadra, Casablanca, Maroc, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 157681. Elle est spécialisée dans la fourniture de services externalisés de remboursement de la TVA aux détaillants.

Fait à Rabat le 20 mars 2025